

# Notice Descriptive

## GROS ŒUVRE

- \* Terrassement généraux
- \* Fondations sur semelles isolées pour poteaux, puits (ou pieux) et longrines pour murs porteurs, solutions adaptées en fonction de l'étude de sol et calcul du Bureau d'Etude Technique (BET) Béton armé.
- \* Ossature générale constituée de murs de façades et pignons en briques creuses type Calibric TH ou équivalent.
- \* Séparatifs de logements en béton banché ou bilame ou Placostil SAD.
- \* Appuis de baies en béton ou terre cuite
- \* Escalier en béton armé
- \* Planchers séparatifs de logements en béton armé dalle pleine ou prédalle d'épaisseur selon calcul du BET.
- \* Tous les balcons et terrasses seront en béton lissé et bouchardé.
- \* Balcons : Garde-corps en béton préfabriqué suivant étude BET.
- \* Finition des façades et pignons par enduit hydraulique teinté dans la masse finition GRATTE

## CHARPENTE – COUVERTURE – ZINGUERIE

- \* Charpente bois réalisée en éléments industrialisés du type fermette
- \* Couverture par tuiles à emboîtement mécanique posées sur liteaux
- \* Isolation en comble par laine minérale d'une épaisseur selon calcul de l'étude thermique
- \* Descentes et gouttières en aluminium pré laqué

## MENUISERIES EXTERIEURES

- \* Menuiseries PVC, ouvrant à la française à 1 ou 2 vantaux selon les cas, à étanchéité et isolation acoustique.
- \* Double vitrage isolant 4-16-4 + gaz argon, conforme aux normes BBC
- \* Occultations des baies par volets roulants

## ISOLATION – CLOISONNEMENT

- \* Les murs donnant sur l'extérieur dont l'isolation est intérieure sont composés d'une plaque de plâtre BA13, de 10 cm d'isolant laine de verre (ou équivalent conforme à l'étude thermique) et de Calibric TH.
- \* Plafonds des logements du dernier niveau réalisés en faux plafonds horizontaux du type PLACOSTIL ou similaire
- \* Cloisonnements intérieurs des logements de type Placopan 5cm.

## MENUISERIES INTERIEURES

- \* Des portes palières des logements avec âme isolante
- \* Portes intérieures isoplane alvéolaires avec parement Isogil sur huisseries métalliques ou bois
- \* Façade de placard du type SOGAL/COULIZED ou similaire
- \* Equipement des placards avec étagères et penderie
- \* Trappe de visite dans les appartements et les coursives

## AMENAGEMENT CUISINE – SALLE DE BAINS

Cuisine : Un plan de travail, évier en inox, placards hauts et bas, hotte, plaque vitrocéramique

\* 1 installation en tube PER en encastré, 1 alimentation en attente pour l'évier de la cuisine posé et branchement d'appareils sanitaires

Salle de Bains :

- \* Pour les T3 : Baignoire en acier émaillé ou similaire, avec robinet mitigeur et ensemble de douche.
- \* Pour les T2 : RDC : douche à l'italienne. Etage : Bac de douche. Avec robinetterie mitigeur mural.

\* Les appartements sont équipés d'un meuble simple vasque en plan synthèse + mitigeur. Ensemble surmonté d'un miroir avec bandeau lumineux.

\* Ensemble WC bloc blanc cuvette réservoir avec silencieux, abattant double et économiseur d'eau

\* Tablettes

### **ELECTRICITE**

\* Installation et équipement conforme aux normes en vigueur.

\* Alimentation en monophasé 220V.

\* Appareillages de marque ARNOULD, série ESPACE ou similaire.

\* 1 prise étanche extérieure pour balcons ou terrasse.

### **TELEVISION – TELEPHONE – CONTROLE D'ACCES**

Les prises TV sont reliées à l'antenne collective pour la réception de la Télévision Numériques Terrestres + prise TV + prise téléphone.

\* L'entrée principale piétonne de la résidence est équipée d'un interphone vidéo accessible aux handicapés

Tous les logements possèdent un combiné d'interphone vidéo avec bouton de commande d'ouverture de cette entrée.

\* Caméra vidéo à l'entrée principale de chaque bâtiment.

### **CHAUFFAGE – ECS – VMC**

Chauffage : La totalité du chauffage est assuré par des chaudières à condensations individuelles (au gaz) placées en volume chauffé (avec programmation). La chaudière alimente des radiateurs équipés de robinets thermostatiques certifiés.

L'eau chaude sanitaire est produite par les chaudières gaz en instantané.

#### Ventilation :

La ventilation est assurée par un caisson d'extraction

### **REVETEMENT DES SOLS et FAIENCES**

#### Dans les logements :

\* L'ensemble du logement est en carrelage grès cérame avec plinthes

\* Balcons et terrasses en béton lissé et bouchardé.

\* Faïence pour cuisine (plan de travail), douche ou baignoire.

#### Dans les coursives et escaliers :

\* Carrelage grès cérame antidérapant

### **REVETEMENT DES MURS et PLAFONDS**

#### Dans les logements :

\* Plafonds : soit peinture mate soit gouttelette pour les pièces sèches et pour les pièces humides

\* Murs et cloisons (hors zones faïencées) : soit peinture satinée soit gouttelette pour pièces sèches, et pour pièces humides

\* Peinture sur huisseries et portes.

\* Salle de bains : T2 : faïence sur 2 côtés de la douche. T3 : faïence de la baignoire et retours. Hauteur 1.80.

\* Cuisine : Faïence au-dessus du plan de travail

#### Dans les parties communes :

\* Ensemble des parois et plafonds (hors plafonds acoustiques) : peinture projetée type gouttelette aspect mat.

\* Faux-plafonds acoustiques au droit des coursives.

\* Ensembles boîtes aux lettres homologuées fixés à l'entrée de chaque bâtiment, ou encastrés dans mur extérieur ou posés sur ossature

## **AMENAGEMENTS EXTERIEURS**

- \* Les jardins privatifs seront entièrement clôturés sur limites séparatives (sauf si existante) sur emprises publiques : impasse des rosiers (muret + grillage hauteur totale : 1.60m), et entre jardins et sur voies ou emprises privées (grillage hauteur 1.80m).
- \* Point d'arrivée d'eau extérieur des appartements en rez-de-jardin
- \* Chemin piétonniers en béton balayé ou enrobé.
- \* Parkings extérieurs individualisés avec places numérotées
- \* Eclairage des accès et des parkings extérieurs
- \* Espaces verts communs engazonnés.
- \* Local de stockage de conteneurs poubelles équipé d'un point d'eau et d'un siphon de sol et fermé par une porte.
- \* Aire de présentation des conteneurs implantée suivant exigences du service collecteur.

### **Note**

Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure.

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où, en cours de travaux, il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.